



Informations sur l'hépatite B **destinées aux malades et à leurs proches**

L'hépatite B:

L'hépatite B est une infection virale contagieuse du foie qui est répandue dans le monde entier. Son évolution diffère d'une personne à l'autre. Elle peut avoir pour symptômes des douleurs dans le haut de l'abdomen, le manque d'appétit, des nausées, des vomissements, la fatigue ou une jaunisse (coloration jaune des yeux, de la peau et des muqueuses). Elle peut aussi toutefois ne pas développer de symptômes. Cette infection se guérit dans la plupart du temps mais évolue dans 10 % des cas vers une inflammation chronique du foie. Cette inflammation détruit peu à peu le foie qui peut se rétrécir en formant des lésions (cirrhose) et dans certains cas développer un cancer (carcinome hépatocellulaire).

En Allemagne, l'hépatite B est une des maladies à déclaration obligatoire selon la loi allemande sur la prévention des infections.

Voies de transmission:

L'hépatite est contagieuse autant sous sa forme aiguë que chronique. Les virus se transmettent de personne à personne, la plupart du temps par le sang ou par voie sexuelle et plus rarement par le contact avec d'autres sécrétions du corps.

Rapports sexuels: ils représentent une des voies de transmission très fréquentes de l'hépatite B. Le risque de transmission par voie sexuelle peut être largement réduit par l'utilisation de préservatifs.

Contact avec du sang infecté par le virus de l'hépatite B: lors par exemple de contact avec des blessures qui saignent ou d'utilisation commune de seringues (prise de drogues), ciseaux pour ongles, rasoirs manuels et électriques ou brosses à dents.

Infection lors de l'accouchement: une mère porteuse de l'hépatite B peut infecter son enfant en cas de contact sanguin pendant l'accouchement.

Tatouages, acupuncture et perçage d'oreilles: un risque de transmission de l'hépatite B existe en cas de non-respect des consignes d'hygiène.



Possibilités de traitement et de prévention:

La médecine a fait ces dernières années de gros progrès dans les traitements de l'hépatite B. La nécessité d'un traitement et sa nature relèvent dans chaque cas de l'avis médical et dépendent des résultats obtenus aux différents examens (échographie du foie et analyses du sang portant sur les enzymes hépatiques, les anticorps contre des composants du virus de l'hépatite B ainsi que sur les antigènes du virus ou son DNS).

La vaccination contre l'hépatite B est une protection sûre contre une infection. Pour les enfants, cette vaccination fait l'objet d'une recommandation de la STIKO, la commission permanente sur la vaccination de l'Allemagne. La STIKO recommande de plus une vaccination pour les adultes en cas de certaines indications (p. ex. porteurs du virus VIH, patients dialysés, personnes en contact avec des personnes porteuses du virus de l'hépatite B au sein de la famille ou dans le cadre d'une cohabitation, personnes aux comportements sexuels présentant un haut risque d'infection comme hommes ayant des relations homosexuelles, personnel d'établissements médicaux et secouristes). Consultez votre médecin traitant pour l'évaluation de vos propres risques.

Règles de conduite à adopter pour protéger les autres d'une infection:

- Aucun risque de contagion n'existe en règle générale dans les contacts sociaux normaux (poignée de main, conversations).
- Signalez la nécessité de porter des gants à usage unique aux personnes susceptibles d'entrer en contact avec votre sang ou autres sécrétions corporelles (p. ex. lors de premiers secours et particulièrement lors des soins de blessures).
- Informez votre partenaire sexuel de votre infection à l'hépatite B.
- Utilisez des préservatifs lors de vos rapports sexuels.
- Les membres de la famille et du ménage devraient tous se vacciner contre l'hépatite B.
- Si vous êtes porteur de l'hépatite B, vous n'êtes pas autorisé à faire le don de votre sang ni de vos organes.
- Pour les femmes enceintes porteuses de l'hépatite B, une vaccination de l'enfant contre l'hépatite B immédiatement après sa naissance peut empêcher sa contamination avec le virus.
- Informez votre médecin traitant ainsi que votre dentiste traitant de votre infection par l'hépatite B.
- En cas de dégradation de votre état de santé, contactez votre médecin traitant en l'informant que vous êtes porteur de l'hépatite B.

Nous vous signalons que la contamination fautive d'une autre personne avec le virus de l'hépatite B peut être considérée par le code pénal allemand comme un préjudice corporel et punie.

Consultez votre médecin traitant pour toute autre précision.



Vous trouverez sur Internet différentes informations de fond et fiches informatives:

- Bayerisches Landesamt für Gesundheit und Lebensmittelsicherheit (LGL) (Office bavarois pour la santé et la sécurité alimentaire), site www.lgl.bayern.de, lien http://www.lgl.bayern.de/gesundheit/infektionsschutz/asylbewerber_gesundheit/index.htm (uniquement en allemand).
- Robert Koch-Institut (Institut Robert Koch) sur le site www.rki.de à l'adresse <http://www.rki.de/asylsuchende> (uniquement en allemand).
- Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung (Centre fédéral allemand pour l'éducation à la santé), site <http://www.bzga.de>, lien <http://www.infodienst.bzga.de/?id=Seite3233>, <http://www.infektionsschutz.de/erregersteckbriefe/> (en allemand, anglais, arabe, turc, français et russe).
- Centers for Disease Control and Prevention (CDC) à l'adresse <http://www.cdc.gov/vaccines/vpd-vac/hepb/default.htm> (uniquement en anglais et espagnol).
- World Health Organization (WHO) à l'adresse <http://www.euro.who.int/en/health-topics/communicable-diseases/hepatitis> (uniquement en anglais).
- Ständige Impfkommission (STIKO) (Commission permanente sur la vaccination) à l'adresse http://www.rki.de/DE/Content/Kommissionen/STIKO/Empfehlungen/Impfempfehlungen_node.html.
- Deutsche Leberstiftung (fondation allemande pour le foie) à l'adresse <http://www.deutsche-leberstiftung.de/hilfe/informationmaterialien/faltblaetter> (Informations pour les malades et leurs proches disponibles en anglais, arabe, croate, espagnol, grec, italien, polonais, roumain, russe, serbe, turc et vietnamien).
- « Immunization Action Coalition » à l'adresse http://www.immunize.org/vis/vis_hepatitis_b.asp (informations sur l'hépatite B et la vaccination contre l'hépatite B disponibles dans de nombreuses différentes langues: arabe, chinois, farsi, hindi, somali, etc.).